

Cher parents, chers élèves,

Faisant suite aux dernières informations ministérielles du 31 octobre à 13h30, à la nouvelle situation inhérente au confinement et au plan Vigipirate renforcé, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La rentrée aura lieu le 2 novembre selon les emplois du temps habituels pour toutes les classes (y compris BTS et DNMADE) sauf les terminales BAC PRO.  
Les élèves de terminale BAC PRO ayant une convention de PFMP validée se rendent dans leur entreprise selon l'emploi du temps de la convention. Pour les élèves de terminales BAC PRO qui n'ont pas d'entreprise (PFMP annulée, pas de convention signée) devront être présents au lycée le mardi 3 novembre et les cours seront assurés selon l'emploi du temps habituel
- Lundi à 10h45 sera lue la lettre de Jean Jaurès dans chaque classe suivie d'une minute de silence à 11h en hommage à Samuel Paty
- Le nouveau protocole sanitaire est à votre disposition dans le lien suivant : [education.gouv.fr/info-coronavirus](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus). Les mobilités opérationnelles concernant notamment le flux de circulation, le brassage des élèves ainsi que les restaurations scolaires sont à l'étude avec les services impliqués pour une mise en place au plus tard le 9 novembre selon les directives ministérielles.
- Compte tenu du nouveau protocole sanitaire, les élèves doivent venir en cours d'EPS en tenue.
- Les élèves ne doivent pas se regrouper dans les couloirs en dehors des temps impartis à l'entrée en classe.
- Dans le cadre du plan Vigipirate les regroupements aux abords du lycée sont interdits. Par conséquent les sorties de l'établissement aux abords du lycée aux heures de récréations sont déconseillées qui plus est avec les mesures de confinement. De la même façon, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, les élèves doivent veiller lorsqu'ils quittent le lycée à regagner directement leur domicile dès la fin des cours.
- En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pourrez télécharger les modèles de déplacement dérogatoire édités par le Ministère  
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Je sais pouvoir compter sur votre implication individuelle et collective et vous en remercie.

Sachez que vous pouvez compter sur l'implication de l'équipe de direction du lycée tributaire des informations tardives et en évolution constante en raison du contexte inédit et difficile pour tous.

C.MIMIAGUE

Proviseur